RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00353
Numéro SIREN : 848 901 526
Nom ou dénomination : OIKOS

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt 9461

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/9461

Déposant :

Nom/dénomination : OIKOS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 848 901 526

N° gestion : 2019 B 00353

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2020

Désignation de l'entreprise : SASU OIKOS — 232 route de la combe de Savoie — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 73800 LA CHAVANNE

SIRET : 8 4 8 9 0 1 5 2 6 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 10 — Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	36 704	030	3 201	33 503	
	Immobilisations financières* (1)	040	873 420	042		873 420	
	Total I (5)	044	**910 124**	048	**3 201**	**906 923**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières approvisionnements en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	18 810	070		18 810	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	436	074		436	
	Valeurs mobilières de placement	080	400 000	082		400 000	
	Disponibilités	084	97 934	086		97 934	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**517 180**	098		**517 180**	
	Total général (I + II)	110	**1 427 304**	112	**3 201**	**1 424 103**	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 353 090	
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	37 663	
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**1 390 753**	
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 293	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 152)	172	30 056	
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**33 350**	
Total général (I + II + III)	180	**1 424 103**	

Copie certifiée conforme

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 263 214
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 353 090

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code general des impôts)

Designation de l'entreprise **SASU OIKOS**

Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122019 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue biens	215	214	
	Production vendue services *	217	218	141 075
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	1 936
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**143 011**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier . - immobilier .)		242	11 166
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 007
	Rémunérations du personnel *		250	56 120
	Charges sociales (cf renvoi 380 du 2033-D)		252	24 115
	Dotations aux amortissements *		254	3 201
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'etranger *	259	262	3
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**95 614**
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**47 396**
PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	1 353 090
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	1 353 090
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	9 733
	2 - BENEFICE OU PERTE Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**37 663**
	B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	**37 663** 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles		318	1 605
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	9 945
	Divers * dont interets excedentaires des cptes-cts d'associes	247		
	ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	
	Fraction des loyers a reintegrer dans le cadre d'un credit bail immobilier et de levee d'option (Part de loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies D))	249	251	
	Charges afferentes a l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Resultat fiscal afferent a l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		
	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987		
	Zones restructuration de la defense (44 terdecies)	127		
	Reprise d'entreprises en difficulte (44 septies)	981		
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
	Zone de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342
	Poles de competitivite hors CICE (art 44 undecies)	990		
	Bassins d'emploi a redynamiser (art 44 duodecies)	991		
	Bassins urbains a dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		
	Investissements outre-mer	344		
	Zone de developpement prioritaire (art 44 septdecies)	993		
	Divers * dont Creance due au report en arriere du deficit	346		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS Bénéfice col 1 / Déficit col 2		352	**49 214** 354
Déficits	Deficit de l'exercice reporte en arriere * (Entreprises I S seulement)		356	
	Deficits anterieurs reportables * dont imputes sur le resultat			360
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col 1 / Déficit col 2		370	**49 214** 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

Règles et Méthodes Comptables

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le **31/12/2019** a une durée de **10** mois.
L'exercice précédent clos le avait une durée de mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 424 103** euros.

Le compte de résultat, présente sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 496 101** euros et un total **charges** de **1 458 437** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **37 663** euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels, établis par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Amortissements de l'actif immobilisé** : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- **Provisions pour dépréciation d'actif** : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant a la date de clôture des comptes.
- **Stocks de matières premières** : ils sont évalues au dernier prix d'achat connu.
- **En cours de production de biens** : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- **immobilisations décomposables** : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- **immobilisations non décomposables** : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		36 704,30		36 704,30
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financieres		2 226 510,00	1 353 090,00	873 420,00
TOTAL GENERAL		**2 263 214,30**	**1 353 090,00**	**910 124,30**

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		3 201,43		3 201,43
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL		**3 201,43**		**3 201,43**

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	135 090,00	10,0162	1 353 090,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursees pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**135 090,00**	**10,0162**	**1 353 090,00**

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Autres informations complémentaires

Apport/Cession de titres:

Le 14/02/2019 : Apport de parts sociales SAS MICOH pour 1 353 090€ à la SASU OIKOS
Valeur des 2100 actions de la SAS MICOH (prix unitaire initiale 10€) valorisé à 644.32€ par actions.

Le 21/03/2019, La SASU OIKOS à cédée l'intégralité des actions de la SAS MICOH pour un montant de 1 353 090€

Conformément au 2° du I de l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts, la société s'est engagée à investir au moins 60% du produit de la cession des titres concernés au plus tard à l'expiration du délai de deux ans à compter de la date de la cession.

Cet engagement a été réalisé sur l'exercice clos au 31 décembre 2019.

En date du 8 et du 25 mars 2019, la société OIKOS a acquis 87.342 actions de la SAS CMGA pour un montant total de 873.420 Euros.

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019		Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 191		1 191
Dettes fiscales et sociales	2 384		2 384
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	3 576		3 576

Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526

OÏKOS

Société par actions simplifiée au capital de 1 353 090 €
Siège social : 232 route de la Combe de Savoie, 73800 LA CHAVANNE
848 901 526 RCS CHAMBERY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à comme suit :	37 663,41 €
- virement de 5 %, soit au compte "Réserve légale", spécialement créé à cet effet,	- 1 883,17 €
- sur le solde de	35 780,24 €
- Prélèvement d'une somme de pour mise en distribution d'un dividende de 0,26 € par action et éligible le cas échéant à la réfaction prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, avec mise en paiement à compter du 1er août 2020 et le 31 août 2020 au plus tard.	35 780,00 €
- le solde soit est affecté au compte "Autres Réserves", spécialement créé à cet effet.	0,24 €

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président



Copie certifiée conforme
AD / 11/09/2020 14:15:11
N° de dépôt - 2020/9461 / 848901526